République de Côte d'Ivoire
Union- Discipline- Travail

Cabinet du Premier Ministre
Ministre de la Défense

INTERVENTION

DE S.E.M SORO K. GUILLAUME, PREMIER MINISTRE, MINISTRE DE LA DEFENSE, A L'OUVERTURE DU SEMINAIRE GOUVERNEMENTAL

Abidjan, le 5 juillet 2011

- ***Excellence Monsieur le Président de la République,***
- ***Messieurs les Ministres d'Etat,***
- ***Mesdames et Messieurs les Ministres,***

Le présent séminaire gouvernemental fait suite aux instructions qui nous ont été données par vous-même, Monsieur le Président de la République, lors du Conseil des Ministres du mercredi 8 juin, ici même au palais présidentiel, lieu de prise de décisions de l'Exécutif.

L'objectif de ce séminaire est de dresser les lignes directrices de l'action du gouvernement et de procéder à un état exhaustif des actions majeures à réaliser par les départements ministériels, pour les six mois à venir. Ce séminaire témoigne, ***Excellence Monsieur le Président de la République,*** de votre souci et de votre volonté d'inculquer les valeurs de bonne gouvernance dans la gestion des affaires publique. Il s'agit-là d'un signal fort que vous adressez aux membres du gouvernement, à l'ensemble des institutions de la République, aux démembrements de l'Etat, aux opérateurs économiques intéressés à investir dans notre pays ainsi qu'à tous vos concitoyens.

En exécution desdites instructions, nous avons donc, sans délai, mis en place un Comité chargé de l'élaboration du Programme de Travail Gouvernemental, constitué de membres de mon cabinet, de représentants du Secrétariat Général du Gouvernement, ainsi que des points focaux désignés par les ministres pour les représenter au sein dudit comité. Un membre de votre cabinet a également été associé aux travaux de ce comité.

Excellence Monsieur le Président de la République, la tâche du comité a consisté, d'abord, à préparer les termes de référence du séminaire, ensuite, à définir les axes stratégiques prioritaires dont découlent les initiatives et activités à mettre en œuvre par les ministères, avant de concevoir, enfin, le guide d'élaboration et de présentation des plans d'action sectoriels des ministères.

S'agissant de ce point précis, les ministres ont été invités, dans la définition des actions à mettre en œuvre, à s'inscrire dans les quatorze (14) axes

stratégiques, qui sont une déclinaison des priorités définies par vous-même, Monsieur le Président de la République.

Ces actions doivent, également, prendre en compte, l'urgence de la demande sociale et l'impact potentiel de celles-ci sur le quotidien des populations.

En outre, ces actions doivent s'inspirer de trois documents de référence, à savoir :

- le programme de gouvernement du Président de la République ;
- le programme économique et financier appuyé par la Facilité Rapide de Crédit (FRC), conclu avec le FMI ;
- le Programme Présidentiel d'Urgence (P.P.U.).

Nous avons insisté auprès des ministres pour qu'ils identifient des actions susceptibles d'être effectivement réalisées au cours de la période concernée.

Il importe de préciser que le projet de programme de travail gouvernemental, qui est le document de base du séminaire, a été élaboré en étroite collaboration avec les ministères. Il est le résultat de la synthèse, du traitement, des discussions et, parfois, des arbitrages faits à partir des plans d'actions sectoriels des 35 ministères. Plusieurs séances de travail ont été nécessaires pour arriver à l'élaboration de ce document, comprenant une matrice d'actions, assortie d'un narratif.

Ce document doit être considéré comme un avant-projet dont la validation relève du gouvernement.

A ce stade de mon intervention, je voudrais, *Excellence Monsieur le Président de la République,* préciser que les coûts figurant dans la matrice d'actions doivent être considérés comme indicatifs. En effet, à l'issue du séminaire, une réévaluation, basée sur les prix de référence, sera effectuée pour parvenir à un budget soutenable. Ce travail sera

fait en accord avec le Ministère de l'Economie et des Finances et le BNETD.
Par ailleurs, seront retenues, en priorités, les activités déjà inscrites au budget 2011. Les autres feront l'objet d'un arbitrage tenant compte de leur niveau de priorité et des exigences du moment.

Six thématiques ont été retenues pour la conduite du séminaire. Il s'agit notamment :

- *du **Thème 1** qui regroupe les questions de Défense, de Sécurité et de l'Etat de droit ;*
- *du **Thème 2** qui concerne l'Education, la Santé, l'Emploi et les Affaires sociales ;*
- *du **Thème 3** relatif aux questions d'Economie et du Secteur privé ;*
- *le **Thème 4** se rapporte aux Infrastructures ;*
- *le **Thème 5** porte sur les questions relatives à l'Environnement, au Cadre de vie, à l'Habitat et aux Services publics ;*
- *enfin le **Thème 6** touche à la Culture, à la Jeunesse et aux Sports.*

Je précise que ce découpage n'est pas technique, mais obéit davantage à un souci d'organisation pratique du temps de passage des 35 ministres. A l'intérieur d'une thématique donnée, chaque ministre sera invité à présenter une communication sur les grands axes stratégiques et les actions majeures de son département ministériel. L'intervention des ministres ne consistera pas à lire dans le détail les activités à mettre en œuvre par leur département, mais à en faire un résumé dans le temps imparti à chacun.

Les échanges se feront à l'issue des présentations de chaque thématique. Ils doivent être concis et rester dans la limite du temps imparti, à l'issue duquel le secrétariat technique du séminaire consignera les conclusions et recommandations.

Au cours de ce séminaire, les ministres sont accompagnés de certains de leurs collaborateurs, afin de leur apporter tout appui technique en cas de besoin.

Je voudrais, avec votre permission, ***Monsieur le Président de la République***, insister sur le fait que l'une des conditions de réussite du présent séminaire réside dans la gestion du temps. C'est ce souci qui nous a conduis à procéder à un léger réaménagement dans le programme du mercredi après midi, qui sera consacré uniquement à la séance de clôture du séminaire.

Cette nécessité de la gestion du temps nous contraint tous à respecter les horaires. Un déjeuner sera servi sur place pour les membres du gouvernement. J'invite les séminaristes à passer ces deux jours dans un esprit de convivialité.

Avant de clore mon propos, je voudrais remercier tous les membres du Gouvernement pour leur contribution à l'élaboration du document-projet et pour leur présence effective ce jour.
Je remercie aussi toutes les équipes qui ont été à pied d'œuvre depuis plusieurs jours pour la tenue effective du séminaire gouvernemental.
Enfin, à vous, ***Excellence Monsieur le Président de la République***, nous réitérons l'expression de notre profonde gratitude.
A présent, les membres du gouvernement et moi-même, restons à votre disposition pour recevoir les instructions qu'il vous plaira de nous donner, afin que ce séminaire, auquel vous attachez le plus grand intérêt, réponde pleinement à vos attentes.

Je vous remercie./-